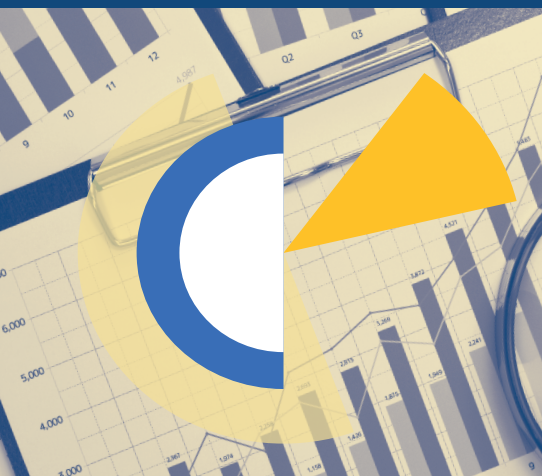


# Dans les Hauts-de-France, des petites villes plus souvent périurbaines

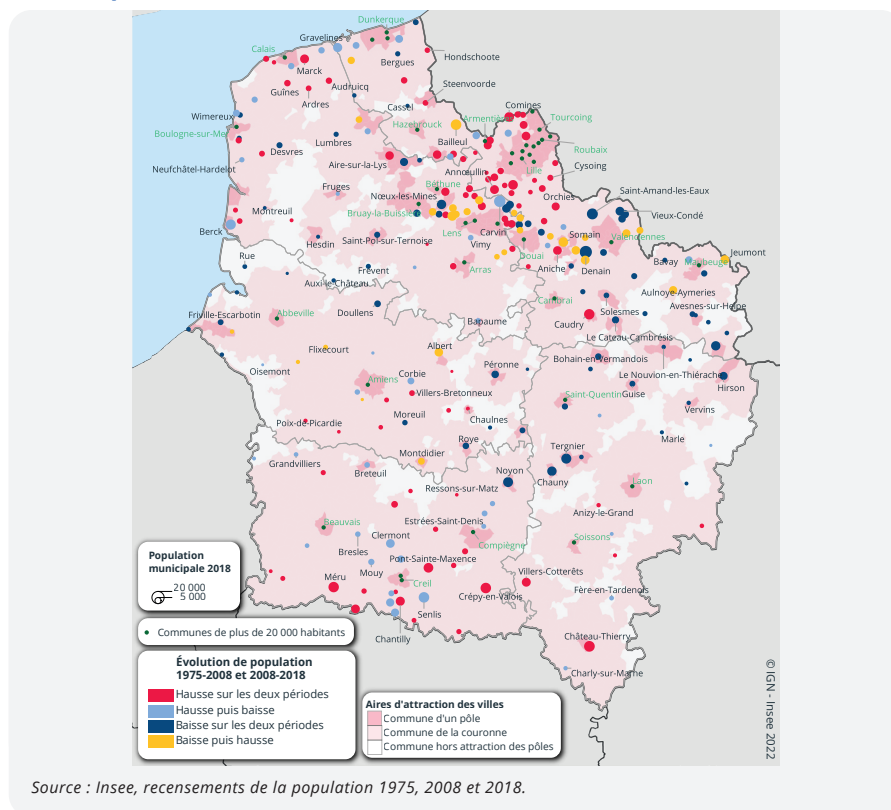
Insee Analyses Hauts-de-France • n° 142 • Octobre 2022



En 2018, 1 350 000 habitants vivent dans une petite ville des Hauts-de-France. Ces communes sont dotées d'un niveau de service qui les exclut de la ruralité sans toutefois atteindre la taille des villes moyennes ou des grandes villes. Elles comptent généralement un peu plus de retraités et moins d'étudiants. Qu'elles soient entourées de communes rurales comme Albert ou bien en périphérie des grandes villes comme Comines, les petites villes ont connu des évolutions de population très diverses. Certaines gagnent continûment des habitants depuis 40 ans, comme Guînes ou Villers-Cotterêts. Dans d'autres, à l'image de Clermont, l'essor de la population s'est interrompu en 2008. Certaines, telle Chauny, sont en déprise depuis 1975 tandis que d'autres se redressent depuis 2008 comme Somain.

Tergnier, Orchies, Senlis, Fruges, Péronne... : 1 350 000 personnes résident dans l'une des 232 petites villes des Hauts-de-France ► **figure 1**. Cela représente 22 % des habitants de la région, une proportion moindre qu'en France métropolitaine (26 %). Les petites villes se caractérisent par une population de moins de 20 000 habitants, une localisation à l'extérieur d'une grande agglomération et par un niveau minimal de services pour la population ► **encadré 1**. Si les petites villes de la région comptent en moyenne 6 000 habitants, ils sont à peine plus de 1 000 à Oisemont contre presque 20 000 à Denain. Trois petites villes sur quatre se situent dans la couronne d'un pôle urbain, contre seulement deux tiers en France métropolitaine. Cette spécificité est le fruit d'une forte densité urbaine sur une partie du territoire régional. À l'image de la région, les petites villes des Hauts-de-France sont ainsi plus urbanisées et offrent un accès plus rapide aux services qu'à l'échelle nationale. Leur population est plus jeune et jouit d'un niveau de vie moindre que dans les petites villes de France métropolitaine. Elle augmente aussi moins vite.

## ► 1. Les petites villes des Hauts-de-France



### En partenariat avec :

## Une population plus âgée et moins diplômée dans les petites villes

Les petites villes abritent une population plus âgée que dans les autres communes de la région. En particulier, les 18-24 ans y sont moins nombreux que dans les villes plus importantes qui concentrent les établissements du supérieur. Les petites villes comptent également moins de personnes de 25 à 40 ans. Enfin, 26 % des habitants des petites villes ont au moins 60 ans, contre 24 % en moyenne dans la région et 22 % dans les seules villes de dimension supérieure.

En outre, les petites villes accueillent moins de cadres que les communes plus importantes (10 % des actifs contre 15 %). De même, les habitants des petites villes se distinguent également par un moindre niveau de diplôme : ainsi, parmi les personnes de 15 ans et plus ne poursuivant pas d'études, 21 % sont diplômés de l'enseignement supérieur dans les petites villes, contre 28 % dans les grandes villes et 25 % dans les communes rurales.

Les habitants des petites villes ont un **niveau de vie** moyen proche de la moyenne régionale (1 630 € mensuels par unité de consommation contre 1 680 €). 19 % d'entre eux sont en situation de pauvreté, contre 18 % dans la région.

Avec 105 emplois pour 100 habitants en emploi, les petites villes ne se résument pas à leur fonction résidentielle. Elles concentrent moins d'emplois que les villes plus grandes (136 emplois pour 100 personnes en emploi) mais bien plus que dans les communes plus rurales (48 emplois). Depuis 1975, l'emploi y a d'ailleurs augmenté plus vite qu'ailleurs (+ 10 % contre + 6 % dans la région). De plus, il résiste mieux depuis 2008 alors que la population des petites villes croît moins vite qu'ailleurs. Suivant la tendance générale, l'emploi est de plus en plus tertiaire (75 % de l'emploi en 2018 contre 42 % en 1975). Néanmoins, les emplois industriels restent plus nombreux dans les petites villes (17 % contre 14 % dans la région en 2018).

### Encadré 1 - Quelles sont les petites villes de la région ?

Les petites villes sont ici des communes de moins de 20 000 habitants, qui possèdent un niveau d'équipement minimal et qui n'appartiennent pas à un **pôle d'attraction des villes** regroupant plus de 10 000 emplois. Elles peuvent toutefois appartenir aux couronnes de ces grands pôles, c'est-à-dire aux communes situées en périphérie et qui en dépendent pour l'emploi. Ces communes ne correspondent donc pas aux petites villes telles que définies dans la grille communale de densité à sept niveaux et pas entièrement à celles du programme « Petites villes de demain ». Elles peuvent être proches des grandes agglomérations ou entourées de communes rurales.

L'Institut national de la recherche pour l'agriculture, alimentation et l'environnement (Inrae) définit 4 **niveaux d'équipement** et classe les communes selon la présence de ces équipements sur leur territoire ► **pour en savoir plus**. Les petites villes correspondent aux niveaux 2 et 3 :

- Les centres intermédiaires (niveau 2) sont des communes plus fréquemment dotées d'un cabinet médical, d'une pharmacie, d'un supermarché, d'une station-service, d'un collège... Elles représentent 9 petites villes sur 10 dans la région (par exemple Montreuil ou Vervins) ;

- Les centres structurants (niveau 3) comptent des équipements moins fréquents : lycée, cinéma, bassin de natation, laboratoire d'analyses médicales, commerces spécialisés (meubles, sport, électroménager...), certaines spécialités médicales et paramédicales, notamment sages-femmes, ophtalmologistes, cardiologues, dermatologues (par exemple Bailleul ou Noyon).

Les communes présentant un niveau d'équipement inférieur au niveau 2 sont considérées comme rurales, celles regroupant des équipements plus rares (hôpital, théâtre, cinéma, musée), qui comptent plus de 20 000 habitants ou appartiennent à des pôles de plus de 10 000 emplois sont considérées comme des villes moyennes ou grandes.

Lancé en septembre 2019 par le ministère de la Cohésion des territoires, le programme « Petites villes de demain » accompagne des communes « de moins de 20 000 habitants, hors grands pôles urbains, exerçant des fonctions de centralité pour le territoire qui les environne et montrant des signes de fragilité (...) ». Il vise à les aider à faire face au déclin démographique ou au vieillissement de la population, à améliorer l'offre de logement, via un appui financier à des projets locaux ciblés et à renforcer leur attractivité. Dans la région, 97 communes bénéficient du dispositif. La moitié d'entre elles perdent de la population de manière continue depuis 1975. Parmi les 232 petites villes dans cette étude, 84 bénéficient du dispositif « Petites villes de demain ». 13 communes du dispositif ne répondent pas aux critères statistiques de définition des petites villes et sont hors du champ de l'étude.

Depuis 1975, contrairement aux villes plus importantes, les petites villes gagnent des habitants (+ 0,11 % par an), mais moins rapidement que la moyenne régionale (+ 0,17%). La population des communes rurales croît en revanche beaucoup plus nettement ► **figure 2**. Les trajectoires démographiques sur les périodes 1975-2008 et 2008-2018 sont néanmoins diverses et permettent de distinguer quatre groupes de communes ► **figure 3**.

### Des petites villes en expansion autour des métropoles et des villes moyennes

Dans 37 % des petites villes de la région, la population a augmenté à la fois entre 1975 et 2008 et entre 2008 et 2018. C'est le cas à Orchies, Villers-Bretonneux, Crépy-en-Valois... Ces petites villes en expansion continue sont toutefois moins nombreuses

dans la région qu'en France métropolitaine (54 % des petites villes). Elles se situent le plus souvent en périphérie des grandes agglomérations : 87 % de leurs habitants vivent dans une couronne périurbaine, dont 35 % autour de Lille et 24 % autour de Paris.

Dans l'ensemble, la population de ces villes en expansion augmente plus rapidement depuis 2008 qu'au cours de la période précédente. Ce dynamisme accru est surtout le fait de communes en grande périphérie des pôles de Lille et de Paris : La Bassée, Templeuve-en-Pévèle, Villers-Cotterêts, Méru.... Ces villes combinent souvent excédent naturel et excédent migratoire, illustrant des dynamiques de périurbanisation. Elles attirent des habitants qui résidaient dans des communes plus importantes et qui continuent d'y travailler. C'est dans ces

## ► 2. Population et emploi dans les petites villes des Hauts-de-France

Type de communes	Population 2018	Part de la population régionale 2018 (%)	Part de la surface régionale (%)	Emplois pour 100 actifs occupés	Part des surfaces artificialisées dans la zone (%)	Évolution annuelle moyenne de la population 1975-2018 (%)	Évolution annuelle moyenne de l'emploi 1975-2018 (%)	Temps moyen d'accès des habitants aux services de la gamme supérieure (min)
Villes moyennes et grandes villes	2 413 056	41	4	136	58	-0,07	0,19	5
Petites villes	1 350 130	22	11	105	22	0,11	0,24	10
Communes peu ou pas équipées	2 240 922	37	85	48	6	0,48	-0,08	14
<b>Région</b>	<b>6 004 108</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>93</b>	<b>10</b>	<b>0,17</b>	<b>0,14</b>	<b>9</b>

Source : Insee, recensements de la population 1975, 2018 - BPE 2020 ; Union européenne, SDES, CORINE Land Cover 2018.

petites villes en expansion que la part de l'emploi industriel est la plus faible en 2018 après avoir été proche de la moyenne des petites villes en 1975. Ce sont également ces communes qui ont connu l'artificialisation la plus rapide (+ 1,4 % de leur superficie depuis 2009) mais dont seulement une partie est liée à la construction de logements (+ 0,6 % pour l'habitat).

Cependant, toutes ces communes ne sont pas au même stade de périurbanisation. Certaines, déjà périurbaines et résidentielles dans les années 1970, continuent à gagner des habitants, comme Cysoing près de Lille ou Marck près de Calais. D'autres communes, comme Pont-à-Marcq ou Pont-Sainte-Maxence, anciens pôles d'emplois industriels, illustrent une périurbanisation plus récente et comptent désormais souvent plus de résidents actifs que d'emplois. Certaines communes plus isolées, comme Aniche, ou des pôles d'emploi, comme Aire-sur-la-Lys ou Château-Thierry, s'avèrent peu attractives et ne doivent leur dynamisme démographique qu'au solde naturel.

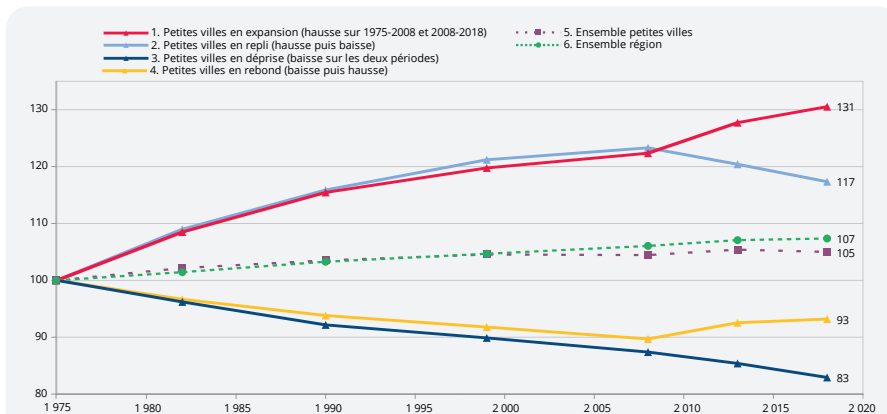
Les habitants des petites villes en expansion jouissent en moyenne d'un niveau de vie plus élevé (1 760 € par unité de consommation contre 1 630 € dans l'ensemble des petites villes). Ils sont également moins souvent en situation de pauvreté (14 % contre 19 %). Ces communes accueillent davantage de cadres (13 % des actifs) et de professions intermédiaires (25 % contre 23 %).

Enfin, dans ces petites villes, les services essentiels (bureau de poste, supermarchés...) se maintiennent ou progressent sur la période récente (+ 1 % pour les bureaux de poste, + 11 % pour les supermarchés). Néanmoins, quelques services disparaissent plus vite qu'ailleurs du fait de la proximité de villes plus grandes, comme les librairies (- 21 % contre - 14 % dans l'ensemble des petites villes).

### D'autres communes périurbaines commencent à pâtir du manque d'attractivité

Comme Corbie, Gravelines ou encore Gouvieux, 20 % des petites villes de la région perdent des habitants depuis 2008 alors qu'elles en gagnaient auparavant, c'est autant qu'en France métropolitaine (18 %). Ces petites villes en repli se situent elles aussi le plus souvent en périphérie de pôles urbains. Elles sont un peu plus nombreuses sur le littoral, aussi bien dans la région qu'en France métropolitaine. Ce repli s'explique à la fois par l'érosion de l'excédent naturel et par un déficit migratoire récent.

## ► 3. Évolution de la population dans les petites villes des Hauts-de-France entre 1975 et 2018



**Lecture :** Le graphique ne présente pas des évolutions continues mais entre des millésimes de recensement. Ainsi, l'inflexion de 2008 ne peut être directement imputée à la crise économique.

Source : Insee, recensements de la population de 1975 à 2018.

La population de ces petites villes ressemble à celle des petites villes en expansion. Les cadres et les professions intermédiaires y sont plus nombreux que dans l'ensemble des petites villes. Leurs habitants jouissent de niveaux de vie plus élevés (1 760 € mensuels en moyenne). Ils sont aussi moins souvent en situation de pauvreté (15 % contre 19 %). En revanche, elles se distinguent par une surreprésentation des retraités, en particulier dans certaines communes du bassin parisien (31 % de retraités parmi les 15 ans et plus à Lamorlaye) et du littoral (33 % à Berck).

Jusqu'en 2008, la majorité de ces communes ont bénéficié de la périurbanisation, combinant excédent naturel et migratoire. Néanmoins, elles perdent désormais des habitants au profit de communes plus éloignées des grands pôles. Loon-Plage, près de Dunkerque, illustre cette poursuite de l'étalement urbain : elle perd désormais des habitants alors que les petites communes alentour en gagnent. Dans d'autres communes plus éloignées des grands pôles, comme Berck, la population commence à baisser du fait d'un manque d'attractivité qui s'est manifesté plus tôt. Depuis 2008, l'excédent naturel n'y compense plus le déficit migratoire. Faut de arrivées suffisantes dans le passé, les naissances sont désormais moins nombreuses et le solde naturel s'est dégradé. C'est le cas de communes de plus de 10 000 habitants comme Carvin, Senlis ou Clermont, mais aussi de villes isolées de plus petite taille comme Montcornet, Marquise ou Formerie.

Dans ces communes, le repli démographique n'empêche pas la poursuite de l'artificialisation des sols (+ 0,8 % du territoire entre 2009 et 2018, dont la moitié pour l'habitat), à un rythme toutefois plus lent que dans les petites villes en expansion. La construction de logements y est probablement portée par la décohabitation qui se poursuit, malgré

la baisse de la population. Dans ces petites villes en repli récent, certains services du quotidien disparaissent rapidement (laveries, librairies), ainsi que certaines infrastructures de transport. Parmi les 14 gares qui desservent ces communes en 2015, 4 sont fermées en 2020 (dont Quesnoy-sur-Deûle, Grandvilliers...). Ces fermetures participent d'une moindre attractivité résidentielle.

### Les communes en déprise : pauvreté et perte de population

30 % des petites villes de la région perdent des habitants continûment depuis 1975, une part nettement plus importante qu'en France métropolitaine (22 % des communes). C'est le cas par exemple de Chauny, Péronne, Saint-Amand-les-Eaux ou Libercourt. Ces communes ont perdu en moyenne un habitant sur six depuis 1975. Depuis 2008, les naissances ne compensent plus les décès qui sont même beaucoup plus nombreux dans certaines communes comme Montreuil. Ces villes souffrent en outre d'un solde migratoire négatif depuis 1975. En conséquence, 11 % des logements y sont vacants en 2018, contre 8 % dans l'ensemble des petites villes.

Les petites villes en déprise accueillent une population plus âgée qu'ailleurs. Les retraités y sont plus nombreux que dans les autres petites villes de la région (29 % des 15 ans et plus). Leurs habitants ont des niveaux de vie plus modestes qu'ailleurs (1 465 € mensuels par unité de consommation, soit 165 € de moins que la moyenne des petites villes). Un habitant sur quatre est en situation de pauvreté et parfois même plus d'un sur trois comme à Fourmies ou Avesnes-sur-Helpe. De plus, ces habitants cumulent plus souvent d'autres fragilités sociales : les diplômés du supérieur s'y font plus rares, de même que les cadres (7 % des actifs). 21 % des familles sont monoparentales, 3 points de plus que dans l'ensemble des petites villes.

Ces petites villes en déprise se situent plus souvent à l'écart des grands pôles d'emploi à l'image d'Hesdin ou de Vervins. Seule la moitié des habitants vit dans une couronne périurbaine, contre les trois quarts des habitants des petites villes de la région. Ces communes sont aussi plus souvent des petits pôles d'emploi, comme Saint-Pol-sur-Ternoise ou Le Nouvion-en-Thiérache. En moyenne, elles offrent 127 emplois pour 100 résidents actifs. Néanmoins, 15 % des emplois ont été détruits dans ces villes depuis 1975, en particulier dans l'industrie. La perte d'emploi et de population n'a toutefois pas enrayer le mouvement d'artificialisation des sols (+ 0,8 % entre 2009 et 2018, dont la moitié pour l'habitat).

Les habitants des petites villes en déprise pâtissent davantage de l'éloignement de certains services médicaux spécialisés (pédiatres, ophtalmologues) situés dans les villes plus grandes ► **encadré 1**. Entre 2015 et 2020, certains services disparaissent plus rapidement qu'ailleurs, notamment les médecins ou les dentistes.

Toutes les petites villes en déprise ne sont cependant pas isolées et ne cumulent pas les mêmes difficultés. Dans le bassin minier (Oignies, Houdain), ces communes très urbanisées et artificialisées concentrent moins l'emploi. Leur population est plus jeune et l'excédent naturel y atténue le déficit migratoire. Ailleurs, certaines communes (Le Quesnoy, Péronne, Rue) redeviennent attractives : les arrivées sont désormais plus nombreuses que les départs, ce qui pourrait entraîner un rebond démographique à venir.

### Des petites villes fragiles qui se redressent grâce à une périurbanisation récente

Comme Flixecourt ou Somain, 13 % des petites villes de la région gagnent à nouveau des habitants depuis 2008 alors qu'elles en perdaient auparavant. Cette situation s'avère beaucoup plus fréquente qu'en France métropolitaine (6 %). Ces villes se situent le plus souvent dans les

franges du bassin minier. En moyenne, la population de ces petites villes en rebond augmente de 0,4 % par an depuis 2008 alors qu'elle diminuait de 0,3 % chaque année entre 1975 et 2008. Le solde naturel y a toujours été positif et désormais les arrivées compensent en moyenne les départs. Néanmoins, le solde migratoire demeure déficitaire dans certaines de ces petites villes, notamment à Bully-les-Mines, Onnaing ou Somain. Dans les autres, le regain d'attractivité résidentielle est significatif, comme à Airaines dans la grande périphérie d'Amiens ou à Quiévrechain près de Valenciennes. Ces communes bénéficieraient d'une nouvelle vague d'étalement urbain. D'ailleurs, l'artificialisation des sols pour toutes les communes en reprise se poursuit à un rythme élevé, en particulier pour l'habitat.

La plupart de ces petites villes souffrent néanmoins d'un emploi en baisse sauf dans quelques rares communes comme

Onnaing, où est implantée l'usine Toyota. Malgré l'arrivée de nouveaux habitants, la population de ces petites villes reste plus exposée aux fragilités économiques et sociales. Le niveau de vie moyen est faible (1 505 €, soit 125 € de moins que dans les petites villes). Les habitants sont plus souvent en situation de pauvreté (23 % contre 19 %) et moins diplômés (35 % des 20 ans et plus ont au moins le bac contre 39 % dans les petites villes). Les cadres sont peu nombreux. ●

**Antoine Rault,**  
**Sébastien Samyn**  
Insee Hauts-de-France

### Encadré 2: Pas d'afflux massif dans les petites villes après le premier confinement

Les petites villes de la région ne bénéficieraient pas d'un regain d'attractivité depuis le début de la crise sanitaire. Si le nombre d'inscrits sur les listes électorales a augmenté de 1,5 % entre 2019 et 2022 contre + 0,8 % dans les villes plus importantes, la hausse est plus marquée encore dans les communes rurales (+ 2,0 %). Aussi, le poids des petites villes parmi les inscrits sur les listes électorales de la région est resté le même depuis 2019 (23 %). C'est dans les petites villes en expansion que la hausse est la plus marquée (+ 2,3 %). Dans les petites villes en déprise, les inscriptions sont en légère hausse (+ 0,3 %).

### ► Définitions

Les **gammas d'équipement** regroupent les équipements et services suivant leur fréquence sur le territoire. On distingue ainsi les équipements de proximité, les plus répandus (école, bureau de poste, médecin), les équipements intermédiaires (supermarché, laboratoire d'analyses, collège, piscine) et les équipements supérieurs, les plus rares (lycée, maternité, hypermarché, gare...).

Les **aires d'attraction des villes** distinguent les communes en pôles d'emploi, couronnes de ces pôles et zones hors attraction des villes. Ce zonage est basé sur des critères de densité d'habitants et d'emplois pour la définition des pôles et les déplacements domicile-travail pour la définition des couronnes. Sont ainsi considérés comme appartenant à une couronne les communes où au moins 15 % des actifs vont travailler dans le pôle d'emploi le plus proche.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le niveau de vie correspond à ce qu'Eurostat nomme « revenu disponible équivalent ». Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

### ► Pour en savoir plus

- [Comprendre – Les fonctions de centralité d'équipements et de service dans les dynamiques territoriales](#), ANCT-Inrae, 2020 ;
- [Petites centralités, entre desserrement urbain et dynamiques territoriales](#), CGET, mai 2019 ;
- [Le commerce de centre-ville recule dans les villes moyennes des Hauts-de-France](#), Insee Flash Hauts-de-France n°90, février 2020 ;
- [Structurantes, résidentielles ou industrielles : portrait des villes moyennes des Hauts-de-France](#), Insee Analyses Hauts-de-France n°96, juillet 2019 ;
- [L'espace rural du nord est de la région concentre les difficultés](#), Insee Analyses Hauts-de-France n°77, mai 2018

**Direction régionale des Hauts-de-France :**  
130 Avenue du Président J.F. Kennedy  
CS 70769 59034 Lille Cedex

**Directrice de la publication :**  
Catherine Renne  
**Rédacteur en chef :**  
Laëtitia Baudrin  
**Référent étude qualité :**  
Yohan Baillieul

**Secrétariat de rédaction :**  
Clotilde Demanne

**Maquette :**  
Olivier Majcherczak

ISSN 2493-1292 (papier)  
ISSN 2492-4253 (web)  
© Insee 2022

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

@ InseeHdf

